



« Vivre l'île 12 sur 12 »

Association Loi 1901, agréée
au titre d'association locale d'utilisateurs
par Arrêté Préfectoral du 28/08/2013

Blog www.12sur12.org

Noirmoutier, le 12 mars 2015

Monsieur le Préfet de la Vendée
29, rue Delille
85922 LA ROCHE SUR YON

Adresse administrative :
BP 412
85330 Noirmoutier-en-l'Île

OV/MGD

**Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) de l'île de Noirmoutier (2^e projet)
Nos observations dans le cadre de la concertation publique.**

Monsieur le Préfet,

Nous nous interrogeons sur l'ensemble de la procédure du Plan de Prévention des risques littoraux. Nous avons participé aux réunions du Comité de Pilotage que vous avez mis en place et nous sommes surprises des éléments retenus dans ce dossier de consultation.

Nous avons fourni à vos services nombre de dossiers permettant d'évaluer les risques qui nous semblaient avoir été entendus. Or, nous nous trouvons devant une réalité bien différente : la négation du risque l'emporte bien souvent.

Le fait de ne pas retenir l'aléa 2100 minimise le danger et laisse envisager, dès à présent, des possibilités d'aménagement sur le territoire de l'île qui vont être préjudiciables non seulement à la sécurité des personnes et des biens mais va accroître la disparition des espaces naturels protecteurs.

La procédure démocratique de concertation est rendue difficile par la technicité du vocabulaire et des études, mais aussi par des cartes la plupart du temps illisibles.

Les couleurs choisies ne donnent pas une vue claire des séparations, les dégradés portent à des interprétations diverses ; le danger est que la population se sente éloignée de ces préoccupations pourtant vitales pour l'île de Noirmoutier. Ceci risque de rendre difficile la participation des citoyens et laissera la place aux (seuls) constructeurs et aménageurs plus préoccupés par l'affairisme que par le devenir des habitants, par leur sécurité et par leur mépris de tout ce qui concerne la protection et la sauvegarde de la nature.

Nous tenions à vous faire part de notre étonnement face à une présentation loin des préoccupations du drame de Xynthia. Aussi, dans le document que nous vous adressons en pièce jointe, vous trouverez, toutes nos interrogations tant sur la forme et sur le fond, ainsi que les enjeux de ce PPRL et les questions précises sur chacune des communes.

Nous espérons que vous y réserverez toute votre attention et vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre considération distinguée.

Annik DAMOUR,

Vice-Présidente,

Marie Thérèse BEAUCHENE

Présidente,

Téléphone 02 51 39 84 50

Dossier suivi par :
Marie-Thérèse BEAUCHENE,
Annik DAMOUR
Odile VADOT
Maryvonne GUERIN DAVIET